



Un grand merci à tous les participants du
5^{ème} Forum technique TMR !



ACTUALITÉ DES PARTENAIRES



À la demande de l'**Onema** (Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques), une **enquête** est destinée aux **gestionnaires et/ou usagers** des milieux aquatiques. Elle est réalisée par le Cemagref et l'Office International de l'Eau dans le cadre du fonctionnement d'un groupe de travail sur les espèces invasives en milieux aquatiques. Cette enquête intègre les espèces **végétales et animales** et a pour objectif la réalisation de **synthèses sur la répartition** des espèces exotiques envahissantes (EEE) en métropole.

Une première synthèse a été réalisée. Néanmoins, certaines lacunes apparaissent, concernant notamment certaines régions et/ou certains types d'organismes gestionnaires. C'est pourquoi, l'enquête est relancée jusqu'à la **fin du mois de février 2011**.

Vous trouverez le questionnaire de l'enquête sur le lien suivant : <http://scripts.oieau.fr/limesurvey/index.php?sid=72231>.

Pour toute information, vous pouvez contacter : Nicolas POULET, Onema, 0145 14 36 48, 06 37 05 93 33, nicolas.poulet@onema.fr.

AGENDA DES RIVIÈRES



L'**Association Rivières Rhône-Alpes** organise une journée technique sur le thème « **trame verte et bleue**, gestion des milieux aquatiques et aménagement du territoire » le mardi **15 février 2011**. Cette journée d'information et d'échanges vise à :

- fournir aux structures gestionnaires de milieux aquatiques les éléments de compréhension de la notion de continuité écologique et de son intégration dans les procédures contractuelles,
- favoriser les liens entre gestionnaires des milieux aquatiques et structures porteuses de Schémas de COhérence Territoriale (SCOT) ou de Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) et leur fournir des pistes communes de travail.

Pour plus d'informations, le programme est disponible à l'adresse :

<http://www.riviererhonealpes.org/actualites.php?uti=250>.

INFO RÉSEAU



Le **Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Vienne** recrute un **technicien zones humides et mesures agroenvironnementales (MAE)**. Ce poste aura deux objectifs principaux : l'animation de la mise en place des MAE concernant la gestion des zones humides et l'animation d'une nouvelle politique locale de gestion des espèces envahissantes. Le contrat proposé est un CDD d'un an renouvelable. Le salaire est fixé par rapport aux grilles de salaires des techniciens de catégorie B de la fonction publique.

Formation : écologie et gestion des zones humides et des bassins versants ; niveau Bac +2/3.

Les candidatures doivent être envoyées au syndicat (24 av du Président Wilson – 87700 AIXE-SUR-VIENNE) avant le **4 février 2011** (début du poste le **14 février**).

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter : Yoann BRIZARD, sabvm@wanadoo.fr, 05 55 70 77 17.

Le **Syndicat Intercommunal d'Aménagement hydraulique du Bassin de la Boëme** recrute un **technicien rivière**. Ce poste est à pourvoir en **avril 2011**, à temps complet basé à Mouthiers (16) avec mutualisation avec deux syndicats voisins. Les missions à la charge du techniciens seront diversifiées : diagnostic de cours d'eau, encadrement du personnel en régie, organisation et suivi de la restauration et de l'entretien des cours d'eau, élaboration de dossiers (DIG, subventions, etc.), contacts avec les riverains, actions d'animation, de sensibilisation, gestion administrative et financière du syndicat.

Vous pouvez envoyer les lettres de motivation et CV avant le **15 février 2011** à : Monsieur le Président du SIAH Boëme -

Mairie - 16440 MOUTHIER-SUR-BOËME ou par mail à siah.sud-angoumois@orange.fr. Pour tout renseignement, contacter : M Franck TROUSSICOT (Président du SIAH Boëme), 06 07 21 41 63 ou M Alain MARCHEGAY (CATER 16), 05 45 22 80 22.



Un BPJEPS « Pêche de loisir » débutera en octobre 2011 jusqu'en avril 2013 au CPA Lathus. Cette formation se fera en alternance entre une structure employeur et le CPA Lathus Formation. Pour connaître les contenus de formation, les conditions d'accès à la formation et les possibilités de financement,

consultez la fiche d'information téléchargeable depuis :

<http://www.cpa-lathus.asso.fr/fichiers/102/38/fiche-BPJEPS-peche-de-loisir.pdf>.